

Nouvelles pratiques sociales



Intervention sociale et développement local : la Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent

Hughes Dionne and Carol Saucier

Volume 8, Number 1, Spring 1995

Les régions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301304ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301304ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dionne, H. & Saucier, C. (1995). Intervention sociale et développement local : la Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 45–61. <https://doi.org/10.7202/301304ar>

Article abstract

La Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent se distingue depuis 1992 par deux types d'intervention sociale faisant appel à des pratiques renouvelées de développement local. Il s'agit premièrement de l'implantation de fermes forestières, le « dossier » forêt étant stratégique pour la région. Deuxièmement, il s'agit de l'expérimentation de l'approche de l'actualisation des forces vitales humaines. Cette approche cherche à consolider les identités individuelles et collectives à l'oeuvre dans les communautés rurales.



Intervention sociale et développement local : la Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent

Hugues DIONNE

Carol SAUCIER

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski*

La Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent se distingue depuis 1992 par deux types d'intervention sociale faisant appel à des pratiques renouvelées de développement local. Il s'agit premièrement de l'implantation de fermes forestières, le « dossier » forêt étant stratégique pour la région. Deuxièmement, il s'agit de l'expérimentation de l'approche de l'actualisation des forces vitales humaines. Cette approche cherche à consolider les identités individuelles et collectives à l'œuvre dans les communautés rurales.

INTRODUCTION

Si cet article traite de pratiques contemporaines d'intervention, en l'occurrence, l'action de la Coalition urgence rurale, il faut dire que l'intervention auprès des collectivités rurales a déjà une histoire importante dans le Bas-Saint-Laurent. Celle-ci remonte aux années 60 et aux Opérations-Dignité. Ces pratiques faisaient la promotion du développement régional au

sens où il s'agissait de luttes contre les inégalités de développement auxquelles faisaient face les populations habitant le territoire bas-laurentien. La mise sur pied de la Coalition s'enracine dans ces luttes territoriales.

Pour présenter la Coalition, nous nous attarderons d'abord à la définition des objectifs d'action guidant ce mouvement populaire et au contexte socio-historique dans lequel ils ont été énoncés. Ensuite, nous présenterons deux types d'intervention développés par la Coalition et qui nous semblent caractériser de façon nouvelle cet acteur social : 1) l'implantation de fermes forestières, étant donné l'importance stratégique des ressources forestières pour la région, et 2) l'expérimentation de l'approche de l'actualisation des forces vitales humaines.

LES OBJECTIFS D'ACTION DE LA COALITION URGENCE RURALE DU BAS-SAINT-LAURENT

La mise sur pied de la Coalition urgence rurale s'insère dans des luttes territoriales menées depuis plusieurs années dans le Bas-Saint-Laurent. Le mouvement actuel ne peut s'expliquer sans cet enracinement et cette continuité d'actions populaires engagées dans la région au début des années 70 avec les Opérations-Dignité (Lévesque, 1979 ; Collectif, 1984).

Genèse du mouvement

L'amorce du mouvement de la Coalition urgence rurale s'est faite, à la fin des années 80, à partir d'une prise de conscience renouvelée de la fragilité des villages ruraux du Bas-Saint-Laurent. C'est à l'initiative du Groupe de recherche en développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) de l'Université du Québec à Rimouski qu'a été organisé en septembre 1988 un colloque sur les « villages ruraux menacés » dans les régions périphériques (Dionne et Larrivée, 1989). La rencontre regroupait des chercheurs et des intervenants préoccupés de l'avenir des régions au Québec. Le comité du suivi du colloque a procédé à un sondage auprès de divers groupes sociaux en milieu rural pour mieux connaître leurs suppositions face à l'avenir des villages ruraux. Le sondage a relevé un état de crainte inquiétant. Une tournée d'information a alors été organisée dans les villages du Haut-Pays avec la contribution des anciens leaders des Opérations-Dignité des années 70. La tournée des villages a permis de diffuser les résultats du sondage et de mieux comprendre à la fois les craintes et les aspirations des populations locales. L'exercice a été l'occasion de mieux expliciter l'interdépendance et la globalité des divers problèmes vécus à

partir de ce que l'on a appelé « le cercle vicieux du mal-développement rural ». Le comité du suivi du colloque s'est élargi en y associant divers leaders ruraux et professionnels de l'intervention communautaire. Ces derniers étaient rattachés soit aux CLSC, soit aux CADC (Comité d'aide au développement des collectivités financé par le gouvernement fédéral) ou encore aux services diocésains de pastorale. La remobilisation s'est construite sur des acquis populaires importants de résistances territoriales à partir de problématiques de développement local. Le comité élargi a alors rédigé un manifeste qui rendait compte de l'état d'urgence de la situation rurale (Coalition urgence rurale, 1990). Ce manifeste est devenu la plate-forme du rassemblement populaire du 10 juin 1990 à la cathédrale de Rimouski. La foule qui s'entassait dans l'édifice rassemblait une majorité de résidents des villages ruraux qui venaient « crier » leur volonté de prendre tous les moyens possibles de développement pour arrêter cette affaissement démographique et cette déstructuration socio-économique du territoire du Haut-Pays. Le succès de la manifestation a été dû en bonne partie à une campagne de sensibilisation auprès des populations rurales menée par les divers agents de développement communautaire conscients des situations contemporaines d'appauvrissement. C'est à partir de cette thématique de l'appauvrissement qu'une alliance importante s'est établie entre les leaders ruraux, l'Union des producteurs agricoles (UPA) régionale et les divers professionnels de l'intervention en travail social, en pastorale, en développement des collectivités rurales (CADC) pour rappeler l'urgence d'agir auprès et avec les communautés menacées. Une politique spécifique de développement rural a été élaborée quelques mois plus tard (automne 1990) pour rendre compte des « utopies » d'orientation et d'action de la Coalition urgence rurale (Coalition urgence rurale, 1991). C'est à partir de cette base idéologique que plusieurs leaders régionaux se sont rendus aux États généraux québécois du monde rural qui ont eu lieu en février 1991 (Vachon, 1991).

Une nouvelle politique de développement rural

Deux grands objectifs déterminent les orientations et les actions du mouvement de la Coalition urgence rurale : 1) stabiliser les populations rurales du Bas-Saint-Laurent ; et 2) appuyer ces populations dans leur démarche pour contrôler leur milieu de vie (CUR, 1991 : 4). La volonté de continuer la lutte entreprise depuis longtemps est continuellement explicitée dans les documents d'orientation du mouvement (Dionne et Klein, 1993 ; Dionne, 1992). On réaffirme la volonté populaire d'occuper le territoire rural menacé, on rappelle l'urgence de la situation, on dénonce le manque de

volonté politique pour investir dans le développement du « Haut-Pays » du Bas-Saint-Laurent et on veut mobiliser à nouveau la population pour bâtir un avenir rural crédible. Le *Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent* annonce la définition d'un « véritable projet d'économie et de société spécifique à la réalité rurale » (Coalition urgence rurale, 1990 : 7). Sans que ce projet ne soit élaboré de manière plus précise, il annonce une spécificité de développement territorial qui est plus explicité dans le document *Notre politique de développement rural*. À partir de cinq principes fondamentaux, celui-ci veut rendre compte de la volonté des populations locales « d'occuper le territoire (1) et de réaliser une exploitation rationnelle et polyvalente des ressources dans une optique de développement durable (2) ». Pour ce faire, il mise sur « la création d'emplois valorisants, stables et rémunérés équitablement (3) et le maintien et l'amélioration des services (4) ». Il précise qu'une telle démarche ne pourra se réaliser sans une « valorisation de l'identité rurale et la réhabilitation de son image (5) ». (Coalition urgence rurale, 1991 : 5 et suiv.)

De fait, le simple énoncé de ces cinq principes met en relief plusieurs enjeux majeurs du développement rural des régions périphériques. L'expression des deux premiers principes rend compte de cette continuité de la lutte populaire du Bas-Saint-Laurent qui s'est élaborée sur cette résistance d'un territoire qui devait être fermé à l'occupation humaine et sur une stratégie d'aménagement intégrée des ressources. Un troisième principe rappelle la nécessité partagée par tous les intervenants de créer des emplois stables, c'est-à-dire des emplois qui dépassent les conditions temporaires et saisonnières en jumelage aux prestations d'assurance chômage, des emplois comportant des conditions de travail de qualité et des modalités de rémunération équitable. Le maintien des services interpelle directement les gouvernements qui sont invités à affirmer explicitement leur intention politique face à l'occupation des territoires ruraux du Haut-Pays. Enfin, les conditions culturelles et identitaires du développement sont clairement affirmées et valorisées : pas de développement rural possible sans une réhabilitation de son image. Les revendications pour un développement respectueux des potentialités physiques et humaines se construisent sur des éléments d'identité territoriale. La perte d'identité reliée à la désintégration sociale des milieux marginalisés, à leur affaiblissement économique, à la perte des services engendre des attitudes de découragement et de défaitisme (Bassand, 1992). Nous verrons plus loin comment la stratégie de formation de la Coalition entend intervenir sur cette situation.

À la lecture du document *Notre politique de développement rural*, il est évident que le développement du milieu rural passe nécessairement

par la définition d'un autre projet de société. Les propos ont un caractère utopique parce qu'ils sous-tendent un constat majeur que le développement véritable du milieu ne peut se construire sur les normes actuelles. Celles-ci semblent plutôt engendrer un sous-développement des territoires marginalisés et non performants en regard des processus de concentration économique des grandes unités de production mondialisées. Pour rendre possible un développement rural des régions périphériques, le document tente de définir de nouveaux paradigmes d'un développement global et intégré de manière à contrecarrer les tendances à la marginalisation territoriale. Le projet initial de la Coalition urgence rurale s'est établi sur de nouveaux postulats d'équité et de droit au territoire obligeant à la recherche d'alternatives de développement qui ne répondent pas strictement à une logique marchande de localisation des activités économiques et sociales. On veut un développement enraciné et socialement soutenable. Les leaders du mouvement avaient la conviction que les voies de reconstruction d'une ruralité nouvelle ne pouvaient se tracer sans cette modification normative fondamentale du développement. C'est là un constat d'ensemble qui aura des conséquences importantes sur les choix d'intervention que la Coalition fera par la suite.

Pratiques de consultation et de mobilisation

Le document *Notre politique de développement rural* a été l'objet d'une vaste opération de consultation à l'hiver 1991 dans les huit territoires des MRC de la région (3 assemblées publiques par MRC pour un total de 22 rencontres, qui ont rejoint plus de 1 500 résidents surtout des localités rurales du Haut-Pays). L'opération a été organisée avec la collaboration directe des agents professionnels de développement des CLSC, des CADC et des services de pastorale paroissiale. Au cours de ces rencontres, la prise de conscience de l'état d'érosion des possibilités et des avantages comparés de développement rural s'est affirmée de plus en plus. On refusait le traitement politique qui était fait de la région au regard des coupures de services. Le caractère spécifique du développement rural souhaité s'est concrétisé dans une revendication globale pour la mise sur pied d'un ministère du développement rural (CUR, 1991 : 16). L'affirmation des particularismes du milieu de manière à favoriser un « mode de vie » original devait se bâtir non pas sur un souvenir nostalgique et passéiste d'un univers traditionnel, mais sur une identité positive, une appartenance enracinée sur un territoire donné (Bassand, 1990). Le développement « enraciné » est donc devenu une condition de développement durable. Ce mouvement territorial pourrait bien dévoiler un aspect

fondamental de la ruralité moderne, soit d'obliger à repenser le développement économique en fonction de territoires de vie, à domestiquer une économie sans frontière, à rattacher au territoire le travailleur en mobilité géographique galopante. La perte d'identité découle d'une perte de contrôle, par les acteurs locaux, des outils de développement. La mise en valeur des milieux marginalisés est conditionnée par l'état de désappropriation des ressources et des pouvoirs. Nous verrons plus loin l'importance de cet enjeu à partir de la situation forestière de la région.

Durant plus d'un an (1991-1992), la Coalition s'est surtout définie comme support aux initiatives locales de développement et s'est impliquée dans diverses actions pour le maintien de services essentiels face à la « vague de fermetures » : bureaux de poste, écoles rurales, stations régionales de Radio-Canada. Plusieurs intervenants professionnels (CLSC, CADC, services de pastorale) ont été mis à contribution afin de consolider l'action du mouvement par la mise sur pied de comités locaux d'intervention susceptibles de prendre des initiatives de développement rural. Plusieurs activités de formation et de consultation ont été amorcées sur divers dossiers (formation de base, réglementation forestière et plan d'action forestier, réappropriation des terres publiques, création d'emplois locaux). Les demandes répétées d'appui politique et technique formulées par plusieurs localités et organismes ruraux ont grugé les rares énergies permanentes du mouvement. Face à la forte demande, l'organisme a fait appel aux ressources professionnelles des divers organismes du milieu de manière à répondre le plus possible aux divers besoins exprimés autant d'ordre économique que social et culturel.

En quête d'un partenariat institutionnel

Lors de son assemblée constituante du 20 juin 1992, la Coalition urgence rurale était consciente de la fragilité et de l'importance des réseaux de base dans chacune des municipalités de la région. La mise sur pied des comités dans chacune des localités ne pouvait pas se faire sur une base strictement bénévole, compte tenu que l'expérience antérieure avait démontré l'importance de supports techniques pour mener à bien une telle opération. C'est dans ce cadre que s'est développé à l'automne 1992 un projet de concertation avec les CLSC du Bas-Saint-Laurent pour obtenir la collaboration des organisateurs et organisatrices communautaires afin qu'ils et elles puissent consacrer une partie de leur temps de travail professionnel au soutien technique de divers groupes-réseaux dans chaque territoire de MRC. La demande relative à la priorisation du travail des

agents communautaires des CLSC afin de contribuer directement aux activités de la Coalition urgence rurale n'a pas eu de suite, du moins pas de manière systématique, même si quelques agents communautaires ont pu être dégagés temporairement pour se pencher sur certains « dossiers » de la Coalition.

Une telle initiative de la part de la Coalition a engagé un débat important sur les priorités d'action et d'intervention sociale à donner et sur les modes de collaboration entre les agents professionnels dont plusieurs étaient déjà très sensibles aux orientations de la Coalition, compte tenu de leur connaissance du terrain concret et des efforts de développement qu'ils et elles y faisaient depuis plus de quinze ou vingt ans. C'est tout le rapport entre un organisme populaire et les structures publiques qui a été directement remis en question par une telle demande. La volonté des institutions de garder leur autonomie d'action était confrontée à l'expression, par le milieu, de besoins concrets d'action. Les leaders du mouvement voulaient obliger les ressources professionnelles publiques et parapubliques à intervenir plus directement sur des besoins reconnus par tous et profiter des compétences et des expertises de chacun pour le développement de la région.

L'action de la Coalition urgence rurale s'est surtout concentrée, depuis l'automne 1992, à développer certains axes d'action jugés prioritaires par l'organisme. Outre la résistance continue pour le maintien de services de base en milieu rural, la Coalition s'est engagée dans des actions positives de développement en tentant de maintenir les orientations fondamentales de société exprimées dès l'origine du mouvement. De manière générale, les populations rurales, voulant de plus en plus profiter directement de toutes les potentialités naturelles de leur milieu, ont tendance à mieux contrôler les retombés socio-économiques de leur environnement physique. Cela est particulièrement vrai pour le territoire forestier, un des « dossiers » majeurs de la Coalition urgence rurale.

LES RESSOURCES FORESTIÈRES À LA RESCOUSSE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Le développement rural ne peut devenir possible qu'à la condition de *modifier les stratégies d'exploitation des ressources forestières*. Les orientations d'action de la Coalition urgence rurale sont explicites à ce sujet.

Le territoire forestier en question

La consolidation du territoire suppose une réappropriation du « domaine des forêts publiques intramunicipales et limitrophes aux municipalités rurales pour consolider les unités d'exploitation des ressources forestières (faunique, forestière, agricole et autres) » (CUR, 1991 : 6). Dans cette perspective, on revendique la mise sur pied d'un programme gouvernemental d'établissement d'exploitants forestiers avec mandat de privatiser les terres publiques et d'apporter un support technique à la consolidation. La création d'une nouvelle structure régionale, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) devrait permettre cette nouvelle gestion forestière régionalisée et un meilleur contrôle des pratiques forestières. Plusieurs recommandations portent sur un renforcement des pratiques en forêts privées en précisant des modalités d'acquisition de banques de sols et de candidats forestiers ainsi que des utilisations communes de machineries forestières. On insiste aussi sur la création d'un fonds forestier régional, sur la mise sur pied d'une « assurance stabilisation de façon à combler le manque à gagner entre les coûts d'exploitation du bois et le prix obtenu pour le bois récolté » et sur la nécessité de « s'assurer que le bois récolté en région alimente prioritairement les usines régionales » (CUR, 1991 : 11). Somme toute, la Coalition réitère de manière originale cette affirmation de perspectives forestières régionales faisant appel à une gestion en commun des ressources. Son implication plus concrète dans ce domaine va se réaliser dans sa bataille pour la mise sur pied de fermes forestières (Bouthillier, 1994).

À l'initiative du conseil d'administration de la Coalition urgence rurale, plusieurs rencontres ont eu lieu depuis sa fondation en vue d'élaborer un projet de politique forestière adaptée à la région et sur lequel les communautés rurales pourraient s'appuyer dans leurs revendications. Si, aujourd'hui, un grand nombre de municipalités de la région revendiquent une rétrocession des lots forestiers publics situés à l'intérieur de leurs limites municipales (lots intramunicipaux), il faut comprendre qu'une telle demande s'insère dans une lente démarche de sensibilisation aux enjeux d'appropriation des ressources du territoire. Plusieurs intervenants sociaux, en particulier des intervenants de CLSC, des CADC et de services de pastorale se sont directement impliqués dans cette démarche malgré la complexité et l'ambiguïté des intérêts économiques en jeu. Deux « batailles » forestières sont particulièrement importantes à cet égard, soit celle du comité forestier de Matane et celle de la municipalité de La Rédemption.

Le projet de fermes forestières

La mobilisation autour du projet de fermes forestières dans la région de Matane s'est développée à partir du constat de désappropriation du territoire forestier environnant. Depuis plusieurs années, un grand nombre de petits propriétaires forestiers et de travailleurs forestiers constataient l'état pitoyable du territoire forestier soumis à des pratiques d'aménagement et d'exploitation destructrices et néfastes pour l'avenir des populations rurales. Par contre, elles n'avaient que peu de droit de regard sur la gestion des ressources forestières sous contrat d'approvisionnement (CAAF) avec les industriels de la transformation qui ont accès à plus de 80 % du territoire forestier public de la MRC de Matane. De plus, les leaders ruraux étaient de plus en plus sensibles au fait qu'annuellement plus de 90 % du bois non transformé sortait du territoire, à pleins camions, alors qu'un maigre 10 % de mètres cubes de bois était laissé aux quelques industriels de la MRC de Matane. Au cours de l'automne 1991, les tournées de consultation de la Coalition urgence rurale ont contribué à la consolidation d'un projet de rétrocession des terres publiques qu'envisageaient déjà les citoyens de Saint-Jean-de-Cherbourg. « Il faut développer un projet qui permette à la population d'occuper son territoire et de vivre de la forêt », disaient-ils. Le projet s'est élargi rapidement à d'autres municipalités de la MRC de Matane. Le CLSC de Matane a prêté les services d'un animateur alors que des comités se sont formés dans huit municipalités, impliquant plus de 150 personnes dans le plan d'action. À l'hiver 1992, les consultations se sont multipliées dans la région et un projet commun de fermes forestières s'est élaboré de façon plus systématique. Les objectifs du comité Forêt sont précis. Il faut restructurer le domaine forestier public de la MRC de Matane, acquérir une banque de lots intramunicipaux et limitrophes aux municipalités forestières par privatisation de la forêt publique et élaborer un projet d'établissement de fermes forestières structurées à partir de familles intéressées à vivre des multiples ressources forestières (cueillette de bois, aménagement, faune, plein air, etc.). Un projet d'établissement de fermes forestières est déposé au ministère des Forêts à l'automne 1992. À la demande du Ministère, quelques études sont soumises pour tenter de démontrer la viabilité du projet. Au printemps 1993, la plupart des maires de la MRC s'impliquent dans le projet et le comité Forêt tente de consolider des alliances avec plusieurs intervenants du milieu forestier. Quelques mois plus tard (novembre 1993), la MRC de Matane présente le devis d'une étude de faisabilité du projet de fermes forestières au ministère des Forêts du Québec. Le projet s'est aujourd'hui considérablement élargi au-delà des comités forestiers et est devenu un enjeu majeur pour plusieurs acteurs forestiers de la région. Même si on

peut penser que le projet pilote actuel de fermes forestières pourra combler certaines attentes, il faut reconnaître que le projet initial du comité forestier était beaucoup plus ambitieux.

Maintenant que sont réalisées diverses études sur la rentabilité du modèle des fermes forestières, les enjeux forestiers québécois à l'égard de la forêt privée se précisent (Dionne, 1994). Des rencontres centrées sur de nouvelles orientations forestières (voir Colloque « La forêt, milieu de vie » du 5 mai 1994 à Québec), certains contrats types entre les MRC et le gouvernement pour la mise en valeur des lots intramunicipaux (Abitibi-Témiscamingue en mai 1994), les consultations régionales en vue du sommet québécois sur la forêt privée de mai 1995, autant d'événements qui tentent de donner des orientations plus précises à une approche du territoire forestier habité qui semble cruciale pour le développement des régions périphériques.

La gestion collective de la forêt

La municipalité de La Rédemption (MRC de La Mitis) illustre bien les défis de développement rural des régions périphériques. Il y a vingt ans, La Rédemption comptait 1 300 habitants ; aujourd'hui, on y dénombre moins de 600 personnes. Depuis trois ans, la population a dû s'impliquer dans deux batailles importantes, soit celle pour le maintien du bureau de poste et celle de l'appropriation de la forêt publique intramunicipale. Même si elle n'a pas gagné le maintien de son bureau de poste, le moratoire actuel du gouvernement fédéral sur la fermeture des bureaux de poste ruraux lui permet d'aspirer à un règlement en sa faveur dans ce dossier. Une autre lutte a aussi été menée sur le « front forestier ». À l'automne 1993, plusieurs gestes sont posés pour empêcher certains entrepreneurs forestiers de faire la cueillette, sur le territoire municipal, du bois qui leur est dû par contrat d'approvisionnement (CAAF) avec le ministère des Forêts (aujourd'hui, ministère des Ressources naturelles). Des barrages sont montés sur les routes d'accès au village, la police doit intervenir. La population refuse que sa forêt environnante soit coupée à blanc et que le bois récolté puisse alimenter des usines sans retombées directes pour la municipalité. Le ministère des Forêts accepte finalement la rétrocession de lots intramunicipaux et amorce des négociations avec l'entrepreneur-exploitant (Scierie Mitis) qui s'engage à ne pas couper de bois pour les cinq prochaines années sur les lots intramunicipaux de La Rédemption. En contrepartie, la municipalité doit vendre le bois coupé à ce même entrepreneur forestier. En fait, le fond du problème forestier n'est pas réglé pour la population de La Rédemption, mais différé ! La

proposition d'établir des organismes d'exploitation forestière qui soient gérés à partir de modes collectifs fait son chemin et sert de catalyseur aux volontés assidues et répétées de se réapproprier les ressources de son propre territoire. C'est toute la stratégie forestière québécoise et sa politique des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) qui est remise en cause à travers cette bataille.

Aujourd'hui, les enjeux forestiers sont extrêmement importants pour l'avenir des communautés rurales. Face à la décentralisation et à la gestion régionale du développement, plusieurs groupes et plusieurs municipalités sont obligés de faire valoir de manière plus radicale leur point de vue et leurs volontés de développement rural, alors que l'accès direct au pouvoir est de plus en plus médiatisé par les structures régionales de consultation (Guesnier, 1986). Il y a un risque d'assister à des concertations de plus en plus difficiles compte tenu des conditions d'exercice d'un pouvoir de plus en plus localisé. Il est certain que les procédures de planification stratégiques risquent de privilégier certains acteurs territoriaux dominants au détriment de groupes marginalisés et affaiblis, habituellement localisés dans des zones rurales défavorisées. Les procédures de décentralisation exercent toujours des pressions énormes sur les solidarités territoriales de base, et il peut être tentant de court-circuiter certaines exigences de démocratie locale pour mieux se défendre face aux concurrents de pouvoirs. Dans un tel contexte, le rôle de la Coalition urgence rurale devient important puisqu'elle est fortement liée à plusieurs acteurs exclus du développement. Pour leur part, les agents de développement associés d'une manière ou d'une autre à la Coalition peuvent contribuer à contrer cette exclusion d'acteurs locaux en milieu rural.

LA FORMATION DES PERSONNES ET L'ACTUALISATION DES FORCES VITALES HUMAINES

Nous avons, dans la première partie de cet article, énuméré les objectifs d'action de la Coalition urgence rurale. Parmi ceux-ci, nous retrouvons la valorisation de l'identité rurale, et celui d'appuyer les populations dans leur démarche de contrôle de leur milieu de vie. Les enjeux sociaux reliés à la recomposition de l'identité rurale sont de toute première importance lorsqu'il s'agit de travailler avec diverses populations du Bas-Saint-Laurent. Ce processus de reconquête identitaire renvoie souvent tout autant à du travail de formation auprès des personnes que des groupes constituant les collectivités.

À partir de septembre 1992, la Coalition s'est intéressée de près à l'approche de l'actualisation des forces vitales humaines développée par

l'Institut de formation humaine intégrale de Montréal. À l'origine, c'est le comité de base de la MRC Rimouski-Neigette¹ qui a pris l'initiative d'expérimenter cette approche auprès des membres d'une collectivité rurale de son territoire, celle de Saint-Marcellin. Avant d'énoncer les principes de base de cette approche, il importe de mesurer l'ampleur des conséquences négatives du « cercle vicieux du mal-développement rural » : isolement psychosocial des individus ; marginalisation économique et désintégration sociale des collectivités ; attitudes et comportements de défaitisme et découragement chez plusieurs individus ; conflits entre groupes sociaux divisant ces collectivités déjà affaiblies. Dans la foulée de ces multiples difficultés, les individus et les acteurs sociaux éprouvent du mal à redéfinir le sens de leur appartenance au territoire et, partant, à redéfinir le sens de leur engagement au sein de leur milieu. Dans ce contexte, l'approche de l'actualisation des forces vitales humaines est apparue aux membres du comité de base comme un outil à expérimenter auprès des communautés avec lesquelles ils étaient engagés.

Théoriquement, la conceptualisation de cette approche a été menée principalement par le D^r Jeannine Guindon de l'Institut de formation et de rééducation de Montréal (devenu depuis l'Institut de formation humaine intégrale de Montréal). Cet organisme a été créé en 1976 et a dispensé de la formation au Québec et dans divers pays d'Afrique et d'Amérique latine. Jusqu'à la fin des années 80, l'approche de l'actualisation des forces s'était centrée sur les processus de formation de l'identité psychosociale, à l'exclusion toutefois de la prise en considération de l'engagement social des personnes dans un projet collectif plus vaste. On a alors élargi le cadre théorique et d'intervention de l'approche (Desmarais, 1992 et 1994). C'est peu après que la Coalition urgence rurale a décidé d'utiliser ce nouveau cadre à titre de projet pilote d'intervention.

Les principes de l'actualisation des forces vitales humaines se définissent comme suit. Il s'agit de l'exploration des divers registres d'énergie de la personne afin de se centrer sur l'utilisation de l'énergie autonome. Il existe trois registres d'énergie dans lesquels puise la personne pour nourrir son action : *l'énergie liée*, associée à l'obligation de réaliser une action ; *l'énergie autonome*, associée à une prise de décision libre et responsable ; *l'énergie mobile*, associée plutôt aux sentiments et émotions. L'énergie autonome se situe donc à l'opposé de l'énergie liée ; elle ne peut être opérationnelle sans canaliser cependant l'énergie mobile. Lorsque

1. La Coalition urgence rurale s'est dotée d'une structure organisationnelle décentralisée. Elle a mis sur pied un comité de base par MRC et cela, dans la plupart des huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Le territoire d'intervention de la Coalition s'étend, d'ouest en est, de La Pocatière à Matane, du nord au sud, du fleuve Saint-Laurent à la frontière avec le Nouveau-Brunswick.

nous parlons de processus de prise de conscience de soi et des autres, de capacité de prise de décision, c'est à l'énergie autonome que nous faisons appel. La libération de ce type d'énergie permet aux personnes de se recentrer sur leurs valeurs essentielles, de se donner des projets conformes à ces valeurs et de prendre les décisions nécessaires à leur réalisation. La découverte par les individus de leur énergie autonome leur permet de prendre conscience des compétences et habiletés qu'ils ont développées dans la vie quotidienne. En effet, les individus méconnaissent ou sous-estiment souvent ces compétences. L'approche de l'actualisation des forces vise à ce que cette valorisation des personnes s'inscrive également dans un processus de transformation de la collectivité à laquelle elles appartiennent. On cherchera à identifier avec ces personnes des pistes de transformation de la communauté, à faire en sorte que les individus contribuent à ce processus de transformation collective en fonction de leurs compétences et habiletés. En d'autres mots, cette approche vise à clarifier et à consolider les identités individuelles et à susciter une restructuration de l'identité collective des communautés. Concernant les collectivités rurales du Bas-Saint-Laurent avec lesquelles la Coalition utilise cette approche formative, on cherche à redonner confiance aux personnes, à recréer des liens sociaux plus gratifiants et harmonieux, à faire découvrir aux individus et collectivités la qualité du potentiel humain existant dans leur milieu local, enfin, à faire naître des projets collectifs de développement.

De septembre 1992 à fin 1994, la Coalition urgence rurale a mis sur pied de petits groupes utilisant cette approche et cela, dans une vingtaine de municipalités du Bas-Saint-Laurent. Ces municipalités sont réparties sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire dans sept des huit MRC de la région. Toutefois, ces groupes n'en sont pas tous au même stade d'évolution. Parmi eux, quinze sont bien engagés ; les autres éprouvent des difficultés de consolidation. La stratégie utilisée par les deux formatrices consiste d'abord à implanter, à la demande de personnes et de groupes de la communauté locale, un noyau de départ ; ce noyau travaillera en lien avec le conseil municipal. Une fois ces noyaux consolidés et stabilisés, on cherchera à créer des liens entre eux. L'examen des expériences en cours montre que la majeure partie des demandes de formation adressées à la Coalition proviennent de maires ou conseillers municipaux déjà actifs au sein de la Coalition. Les noyaux regroupent chacun en moyenne huit ou neuf personnes : hommes et femmes de quarante ans et plus, quelques personnes âgées.

Bon nombre des noyaux plus avancés dans le processus de formation sont parvenus à l'étape de définition, voire de mise en branle, de projets de développement local. Ces projets portent notamment sur la

récupération des lots intramunicipaux, l'établissement d'un ravage de chevreuils et son utilisation à des fins récréotouristiques, la réalisation d'une piste de ski de fond, la création de porcheries et le développement de la production ovine, la mise sur pied d'une corporation intermédiaire de travail et d'un fond de développement local. Examinons quelques cas précis.

- Dans la municipalité de Saint-Marcellin, la solidarité au sein du noyau est forte. Il y a eu mobilisation populaire pour le rachat de l'école du village qui appartenait à la commission scolaire Rimouski-Neigette. La municipalité s'implique dans la coalition québécoise luttant contre la fermeture des écoles de village. Le noyau réfléchit actuellement à la mise sur pied d'une petite entreprise de serres où l'on cultiverait des fleurs. Les clients seraient invités à venir cueillir eux-mêmes ces fleurs cultivées.
- À La Rédemption, le travail de support de la Coalition vise deux initiatives : support au leader de la lutte contre la fermeture du bureau de poste et mise sur pied d'un groupe d'actualisation des forces vitales humaines. L'une des participantes à ce groupe a décidé de créer une garderie ; elle a même été élue conseillère municipale et commissaire scolaire.
- À Saint-François-Xavier, le groupe d'actualisation des forces, composé de douze personnes, a installé une patinoire extérieure. On travaille actuellement sur le dossier de la récupération des lots intramunicipaux.

Quelques partenaires se sont jusqu'à maintenant associés à ce processus de formation auprès des collectivités rurales. Nous retrouvons des organisateurs communautaires de CLSC, des agents des Comités d'aide au développement des collectivités (CADC), des personnes œuvrant dans les services de pastorale et des membres de communautés religieuses. Quant au financement de ces activités de formation, les organismes suivants se sont engagés à y participer : communautés religieuses et Conseil régional de concertation et de développement (CRCDD).

L'un des enjeux importants que soulève, à notre avis, l'approche de l'actualisation des forces vitales humaines est celui du rapport entre les dynamiques individuelles et collectives sur lequel repose tout processus de changement social et de développement. Nous croyons que la mobilisation des collectivités dans des initiatives de développement local ne peut se faire qu'à partir de conditions favorables. L'une de celles-ci est la reconstitution des tissus sociaux de ces collectivités, qui se réalise par la reconquête des identités tant individuelles que collectives. L'approche de l'actualisation des forces est sensible à ce lien individus-collectivité. Par

ailleurs, l'un des écueils possibles à éviter, dans la mise en pratique de cette approche, est une conception trop linéaire de ces recompositions identitaires : d'abord, les individualités et, ensuite, le collectif. Il y a en fait un va-et-vient constant, sur le plan des pratiques sociales, entre les processus de reconstitution des identités individuelles et ceux concernant l'identité collective. Si des individus autonomes sont un support essentiel à la vitalité collective, celle-ci renforce, en retour, les individualités en voie de consolidation.

CONCLUSION

Nous avons souligné dans l'introduction le caractère prioritaire de deux types d'intervention pour la Coalition urgence rurale : les fermes forestières et l'actualisation des forces vitales humaines. Après avoir présenté et analysé ces interventions, nous constatons qu'elles constituent des possibilités pour les collectivités rurales de mieux contrôler leurs outils de développement. Il s'agit, dans le premier cas, d'un processus de réappropriation d'une partie du territoire forestier et, dans le second cas, d'une action formative centrée sur la reconstitution du tissu social des collectivités rurales.

Ces types d'intervention possèdent les caractéristiques des nouvelles pratiques sociales. En effet, il s'agit d'interventions territorialisées. Ce sont des interventions multi-activités, à tout le moins pour l'approche de l'actualisation des forces. On travaille avec des adultes et des personnes âgées ; on travaille également auprès des individus et des groupes et cela, dans divers secteurs d'activités des communautés concernées. Les interventions s'articulent autour de préoccupations tant économiques que sociales : processus identitaires, reconstitution du tissu social, projets de développement économique local. Les luttes territoriales pour la réaffirmation de la ruralité s'actualisent autant dans la dimension plus économique de la réappropriation de la forêt que dans la libération des forces personnelles et collectives des populations. Enfin, il s'agit d'approches qui mettent en branle divers partenaires dans une volonté de concertation, pas toujours simple à réaliser mais très réelle.

Les relations qui se développent entre les acteurs locaux et les intervenants n'obéissent pas toujours aux mêmes programmes et le problème de l'éparpillement est réel compte tenu de l'envergure de la tâche de développement. Le défi est d'accompagner des cheminements personnels et collectifs qui doivent demeurer constants pour pouvoir surmonter les blocages au développement. Il s'agit d'un processus permanent qui

s'accommode cependant mal de la précarité de plusieurs programmes d'intervention.

Bibliographie

- BOUTHILLIER, Luc (1994). « Les fermes forestières », *Relations*, mars, n° 598, 46-49.
- BASSAND, Michel (1990). *Culture et régions d'Europe*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- BASSAND, Michel (1992). « Développement local et processus identitaire », dans GAGNON, C. et J.-L. KLEIN (sous la direction de), *Les partenaires du développement local face au défi du local*, Chicoutimi, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, 267-295.
- BERNIER, France, DIONNE, Hugues et Carol SAUCIER (1990). « Le défi et l'isolement d'une expérience d'autogestion : le cas d'une coopérative en région », *Coopératives et Développement*, vol. 21, n° 2, Montréal, 83-98.
- COALITION URGENCE RURALE (1990). *Le manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent*, Cathédrale de Rimouski, 10 juin 1990.
- COALITION URGENCE RURALE (1991). *Notre politique de développement rural*, Mouvement Coalition urgence rurale, Rimouski.
- COALITION URGENCE RURALE (1993). *Assemblée générale annuelle 1993*, Saint-Modeste, 5 juin 1993.
- COALITION URGENCE RURALE (1993). *Projet d'éducation à la prise en charge à partir de l'approche des forces vitales humaines*, Document soumis au Secrétariat aux affaires régionales.
- COALITION URGENCE RURALE (1994). *Assemblée générale annuelle 1994*, Saint-Marcellin, 22 mai 1994.
- COLLECTIF (1984). *Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural*, Cahiers du GRIDEQ, n° 11, Rimouski, GRIDEQ.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1992). *Le Québec Solidaire. Rapport sur le Développement*, Gaëtan Morin/Publications du Québec.
- DESMARAI, Marie-Marcelle (1992). « Un engagement social dans un projet collectif selon le processus d'actualisation des forces vitales humaines », *La vie sans frontières*, Institut de formation et de rééducation de Montréal, n° 2, mai, 27-32.
- DESMARAI, Marie-Marcelle (1994). « Engagement social dans un projet collectif. Grille de travail en vue d'une concertation stratégique », *La vie sans frontières*, Institut de formation et de rééducation de Montréal, n° 6, février, 7-15.
- DIONNE, Hugues (1992). « De la région-ressources à la région-milieu de vie : à la recherche de nouveaux partenaires », dans GAGNON, C. et J.-L. KLEIN (sous la direction de), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, 371-401.
- DIONNE, Hugues (1994). « Vers une nouvelle stratégie forestière », *Relations*, mars, n° 598, 42-45.

- DIONNE, Hugues et Juan-Luis KLEIN (1993). « La question régionale au Québec contemporain », dans *Cahiers de géographie du Québec*, numéro spécial sur la géopolitique du territoire québécois, vol. 37, n° 101, septembre 1993, 219-240.
- DIONNE, Hugues et Jean LARRIVÉE (sous la direction de) (1989). *Les villages ruraux menacés : le pari du développement*, Cahiers du GRIDEQ, Actes et instruments de la recherche en développement régional, n° 7, Rimouski, UQAR.
- DOUCET, Laval et Louis FAVREAU (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- GUESNIER, Bernard (1986). *Développement local et décentralisation*, Paris, Éditions Régionales Européennes.
- JEAN, Bruno et Danielle LAFONTAINE (sous la direction de). *Région, régionalisme et développement régional*, Cahiers du GRIDEQ, n° 14, Rimouski, UQAR.
- KLEIN, Juan-Luis (1989). « Développement régional et espace local : vers une régulation territorialisée ? », *Revue internationale d'action communautaire*, 22/62, 189-196.
- LÉVESQUE, Benoit (sous la direction de) (1979). *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Montréal, Albert Saint-Martin.
- LÉVESQUE, Benoit, JOYAL, Serge et Omer CHOUINARD (sous la direction de) (1991). *L'autre économie, une économie alternative ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- MAFFESOLI, Michel (1993). *La contemplation du monde. Figures du style communautaire*, Paris, Grasset.
- PERRET, Bernard et Guy ROUSTANG (1993). *L'Économie contre la société*, Paris, Seuil.
- SAUCIER, Carol (1992). *Le quotidien pluriel. Étude de coopératives d'habitation du Québec*, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives (CIRIEC).
- TOURAINÉ, Alain (1992). *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- VACHON, Bernard (sous la direction de) (1991). *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal.
- VACHON, Bernard (1993). *Le développement local. Théorie et pratique*, Boucherville, Gaétan Morin Éditeur.